

LE CENDRE

DEPARTEMENT DU PUY-DE-DOME
ARRONDISSEMENT DE CLERMONT-FERRAND

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 25 février 2010

Date de la séance : 04 mars 2010

Nombre de conseillers municipaux : 27

Nombre de présents : 22

Absents avec procuration : 3

Absents : 2

Présents : Mmes BEUREL - BOLIS - COUDON - CUVIER - MM. DINIZ - FASSIER - GAUTHER - Mmes HAUTOY - LEGRAND - LIBIOUL - LOUREIRO - MACARIO - MM. MAUFROY - MIGUET - MOLAT - PLANTIN - PRESLE - PRONONCE - Mme RASCHKE - M. RAZAVET - Mmes ROCHE - SALOT.

Absents avec procuration : Mme DEMIGNÉ procuration à Mme SALOT - M. HERVEOU procuration à M. GAUTHER - M. MELIS procuration à Mme CUVIER

Absents : M. BORNAGHI - M. ROUX

Secrétaire de séance : M. FASSIER

Président de séance : M. PRONONCE.

N°10/03/04/001

OBJET : Délibération portant attributions de subventions aux associations, comités locaux et aux coopératives scolaires.

Réunie le 1^{er} février 2010, la commission communale du monde associatif a procédé à l'examen des demandes de subventions actuellement en instance.

M. PLANTIN invite le Conseil Municipal à bien vouloir valider les propositions de la commission retranscrites dans les tableaux après :

① SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS NON SPORTIVES

Nom de l'association	Montants alloués en 2009	Propositions de la commission
1 - ACPG-CATM	400 €	400 €
2 - Amicale des pêcheurs	500 €	400 €
3 - Amicale des sapeurs pompiers.	1 600 €	1 600 €
4 - APEI	120 €	130 €
5 - Centre de Loisirs	5 000 €	5 000 €
6 - Club la Joie de Vivre	750 €	750 €
7 - Comité des Fêtes	1 800 €	1 800 €
8 - DARAC	200 €	150 €
9 - Femmes élues du Puy-de-Dôme	40 €	50 €

10 - Le Cendr'en Vie	2 000 €	2 000 €
11 - Le Cendre Autrefois	750 €	750 €
12 - Le Cendre Initiatives	450 €	600 €
13 - Les Peintres et Sculpteurs Amateurs du Cendre	600 €	600 €
14 - Les Rendez vous de la Danse	300 €	300 €
15 - Lotissement Le Galenja	700 €	800 €
16 - Magic	400 €	600 €
17 - Musique Municipale	23 500 €	19 000 €
18 - Vivre aux Pandières	350 €	400 €

② SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Nom de l'association	Montants alloués en 2009	Propositions de la commission
1 - BOXE FRANCAISE	300 €	400 €
2 - FA LC FOOTBALL	9 000 €	9 000 €
3 - LE CENDRE BASKET	2 700 €	2 700 €
4 - LE CENDRE TENNIS CLUB	1 000 €	1 000 €
5 - PAPYS PETANQUE 2000	400 €	400 €
6 - PETANQUE 2000	1 000 €	1 200 €
7 - TENNIS DE TABLE LE CENDRE	1 000 €	1 000 €

③ SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX COOPERATIVES SCOLAIRES

	Montants alloués en 2009	Propositions de la commission
MATERNELLE HENRI BARBUSSE	2 100 €	2 100 €
MATERNELLE LOUIS ARAGON	2 100 €	2 100 €
PRIMAIRE HENRI BARBUSSE	2 500 €	2 500 €
PRIMAIRE LOUIS ARAGON	2 500 €	2 500 €

④ SUBVENTIONS AUX ORGANISMES SOCIAUX

	Montants alloués en 2009	Demandes 2010
CCAS	71 000 €	103 000 €
CCAS (cf. charges de personnel à rembourser à la ville en application du décret du 18 juin 2008 dans le cadre de mise à disposition de fonctionnaires).		28 650 €
RAM	35 000 €	25 000 €

Afin de se préserver contre tout risque de prise illégale d'intérêts (délit passible de peine d'amende ou d'emprisonnement), il vous est rappelé qu'il est préférable que les conseillers municipaux investis dans une association concernée par une subvention ne participent pas au vote qui les concerne.